

# RGPD – Répondre à une demande d'exercice des droits des personnes concernées

## INFORMATIONS GÉNÉRALES

**Type de formation :** Formation continue

**Éligible au CPF :** Non

**Domaine :** Management du SI

**Action collective :** Non

**Filière :** Management SI

**Rubrique :** RGPD - La gouvernance des données personnelles

**Code de formation :** P-RDED

## € Tarifs

**Prix public :** 970 €

### Tarif & financement :

Nous vous accompagnons pour trouver la meilleure solution de financement parmi les suivantes :

**Le plan de développement des compétences de votre entreprise :** rapprochez-vous de votre service RH.

**Le dispositif FNE-Formation.**

**L'OPCO** (opérateurs de compétences) de votre entreprise.

**France Travail:** sous réserve de l'acceptation de votre dossier par votre conseiller Pôle Emploi.

**CPF -MonCompteFormation**

Contactez nous pour plus d'information : [contact@aston-institut.com](mailto:contact@aston-institut.com)

## PRÉSENTATION

### Objectifs & compétences

Connaître les droits des personnes concernées

Pouvoir comprendre les conditions de recevabilité et les limites des droits des personnes

Être capable de mettre en place une organisation interne permettant de s'assurer du

traitement efficace des demandes d'exercice de droits

Savoir répondre à une demande d'exercice de droits à travers des cas pratiques

### Public visé

DPO Service Qualité Service Juridique Direction Générale DSI

### Pré-requis

Connaissance du RGPD Avoir suivi une formation DPO

## 📍 Lieux & Horaires

**Durée :** 7 heures

**Délai d'accès :** Jusqu'à 8 jours avant le début de la formation, sous condition d'un dossier d'inscription complet

## PROGRAMME

### 1ère PARTIE : INTRODUCTION – RAPPEL DU CONTEXTE RÉGLEMENTAIRE

### 2ème Partie : DÉFINITION ET OBJET DES DROITS DES PERSONNES CONCERNÉES L'INFORMATION DES PC (ARTICLES 13 ET 14 RGPD)

### LE DROIT D'ACCÈS ET DE COMMUNICATION DES DONNÉES (ARTICLE 15 RGPD)

Définition Droit d'accès direct et indirect

Cas particulier de l'accès au dossier médical

LE DROIT DE RECTIFICATION (ARTICLE 16 RGPD)

LE DROIT À L'EFFACEMENT OU DROIT À L'OUBLI (ARTICLE 17 RGPD)

Définition Cas particulier du déferement d'un moteur de recherche

LE DROIT À LA LIMITATION DU TRAITEMENT (ARTICLE 18 RGPD)

LE DROIT À LA PORTABILITÉ (ARTICLE 20 RGPD)

LE DROIT D'OPPOSITION (ARTICLE 21 RGPD)

Définition Cas particulier du droit d'opposition à la prospection commerciale

PROFILAGE ET DÉCISION AUTOMATISÉE (ARTICLE 22 RGPD)

3ÈME PARTIE : ÉLÉMENTS STRUCTURANTS PERMETTANT DE RÉPONDRE À UNE DEMANDE D'EXERCICE DE DROIT

CONDITIONS DE RECEVABILITÉ D'UNE DEMANDE D'EXERCICE DE DROITS

## 📅 Prochaines sessions

Consultez-nous pour les prochaines sessions.

**LIMITES AUX DROITS DES PERSONNES CONCERNÉES**

Respect des droits d'autrui  
Limites au droit d'accès  
Limites au droit d'effacement  
Limites au droit à la portabilité  
Limitations posées par l'article 23 du RGPD (fichiers de police, gendarmerie et renseignement)

**FORME ET DÉLAIS D'UNE RÉPONSE À UNE DEMANDE D'EXERCICE DE DROITS**

Parallélisme des formes de la demande et de la réponse à apporter à la personne concernée  
Mentions obligatoires  
Délais de réponse et conditions de prolongation du délai Principe de gratuité dans le traitement des demandes Principe de sécurité et de confidentialité dans le traitement des demandes

**ORGANISATION ET PROCÉDURE À METTRE EN OEUVRE POUR ÊTRE CAPABLE DE RÉPONDRE À UNE DEMANDE D'EXERCICE DES DROITS**

Les acteurs internes Les procédures à mettre en œuvre

4ÈME PARTIE : CONSÉQUENCES D'UN DÉFAUT DE RÉPONSE À UNE DEMANDE D'EXERCICE DE DROITS LES DROITS DE RECOURS (ARTICLE 77 ET SUIVANTS RGPD)

LE POUVOIR DE SANCTIONS DE LA CNIL 5ÈME PARTIE : CAS PRATIQUE 6ÈME PARTIE : CONCLUSION DE LA FORMATION ET QUESTIONS/RÉPONSES

**MODALITÉS****Modalités**

**Modalités :** en présentiel, distanciel ou mixte . Toutes les formations sont en présentiel par défaut mais les salles sont équipées pour faire de l'hybride. – Horaires de 9H à 12H30 et de 14H à 17H30 soit 7H – Intra et Inter entreprise.

**Pédagogie :** essentiellement participative et ludique, centrée sur l'expérience, l'immersion et la mise en pratique. Alternance d'apports théoriques et d'outils pratiques.

**Ressources techniques et pédagogiques :** Support de formation au format PDF ou PPT Ordinateur, vidéoprojecteur, Tableau blanc, Visioconférence : Cisco Webex / Teams / Zoom.

**Pendant la formation :** mises en situation, autodiagnosics, travail individuel ou en sous-groupe sur des cas réels.

**Méthode**

**Fin de formation :** entretien individuel.

**Satisfaction des participants :** questionnaire de satisfaction réalisé en fin de formation.

**Assiduité :** certificat de réalisation.

**Validations des acquis :** grille d'évaluation des acquis établie par le formateur en fin de formation.